



**Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
De l'École St-Jean-Bosco**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO**

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
23 août 2022 à 19h, à l'école St-Jean-Bosco.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Plusieurs parents étaient présents.

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Mélissa Fournier, directrice

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h.

La présidente, Mme Catherine Brousseau, accueille les parents et ouvre la séance.

1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

Catherine Brousseau salue les parents.

2. QUELQUES MOTS DE LA DIRECTRICE

- BILAN 21-22 : Retour sur l'année.
- PROJETS À VENIR : Soutien au comportement positif, Club des petits déjeuners, bibliothèque
- ÉCOLE ALTERNATIVE : Cohabitation jusqu'à la fin octobre.

**3. PRÉSENTATION DES DOSSIERS QUI SERONT ABORDÉS AU COURS DE L'ANNÉE
2022-2023**

- Projet éducatif et reddition de compte.
- Adoption du budget
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG # 22-23-01



**Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
De l'École St-Jean-Bosco**

AG # 22-23-02

- Approbation des sorties éducatives.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG # 22-23-03

- Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG # 22-23-04

- Approbation de la grille-matières.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- Information sur les normes et modalités d'évaluation.
- Information sur les nouvelles méthodes pédagogiques implantées.

4. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Mélissa Fournier est nommée secrétaire d'assemblée.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Geneviève Carrier, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

Mélissa Fournier est nommée présidente d'assemblée.

7. INFORMATION SUR LA COMPOSITION, LE RÔLE ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- 2 postes en élection de 2 ans.
- 2 substituts.
- Formation obligatoire.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Aucune question.

AG # 22-23-05



**Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
De l'École St-Jean-Bosco**

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Marie-Ève Loubier se propose.

10. NOMINATION DE SCRUTATEURS

Marie-Ève Loubier se propose.

11. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION

- Les personnes peuvent se proposer ou proposer une autre personne.
- En commençant par la dernière personne nommée, le président d'élection vérifie l'intérêt de chaque personne.
- On passe au vote.
- Les votes se font de façon secrète.
- Le nombre de votes reçus pour chacun des candidats n'est pas dévoilé aux candidats.

12. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art.47) ET NOMINATION DES SCRUTATEURS AU BESOIN

- Jean-Noël Anis propose Jessika, elle accepte.
- Marie-Claude Houle se propose.

Aucune élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. INFORMATION SUR LA COMPOSITION ET LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS (art.189, 192, 193)

Des informations sont données par Mélissa Fournier.

14. MISE NE CANDIDATURE POUR LE REPRÉSENTANT DES PARENTS

Aucun parent n'est intéressé.

15. MISE EN CANDIDATURE AUX POSTES DE SUBSTITUTS

Amélie Thérroux-Lemay se propose.

Janie Gagné se propose.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG # 22-23-06

AG # 22-23-07



**Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
De l'École St-Jean-Bosco**

AG # 22-23-08

16. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT

Fait après la levée de l'assemblée.

Catherine Brousseau se propose.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) art. 96

Catherine prend en note les parents intéressés. Prochaine rencontre le 31 août à 18h.

18. ÉLECTION OU NOMINATION DE PARENTS POUR FORMER L'O.P.P., S'IL Y A LIEU

Aucune nouvelle nomination.

19. TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE

Voici les trois gagnants : Jean-Noël Anis, Janie Gagné, Jessika Audet-Vaillancourt

20. MOT DE REMERCIEMENT

Mélissa Fournier remercie les parents de leur présence.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Catherine Brousseau, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 22-23-09

Mélissa Fournier, directrice